

Index GRI

L'index GRI propose une vue d'ensemble standard du rapport, organisée selon les thèmes considérés.

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur des standards GRI (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent <input checked="" type="checkbox"/> = non couvert <input type="checkbox"/> = partiellement couvert <input checked="" type="checkbox"/> = entièrement couvert		
102 Éléments généraux d'information		
Profil de l'organisation		
102-1	Nom de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> CA P. 167 Comptes annuels consolidés: Autres informations
102-2	Activités, marques, produits et services	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 32 Marques, produits et services
102-3	Lieu géographique du siège	<input checked="" type="checkbox"/> Voir 102-1, CH-3048 Worblaufen
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	<input checked="" type="checkbox"/> GE P. 68 2 Structure du groupe et actionariat; CA P. 165 5.4 Sociétés du groupe.
102-5	Capital et forme juridique	<input checked="" type="checkbox"/> CA P. 167 Comptes annuels consolidés: Autres informations
102-6	Marchés desservis	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 20 Développement du marché suisse des services de télécommunication et des services informatiques
102-7	Taille de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 4 Chiffres clés du groupe Swisscom; RA P. 5 Tour d'horizon des activités; RA P. 44 Marche des affaires; GE P. 68 2 Structure du groupe et actionariat
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	<input checked="" type="checkbox"/> CA P. 27 Collaborateurs RDD P. 36 Effectif total en Suisse; RDD P. 63 Périmètre du rapport: Système d'information pour le personnel
102-9	Chaîne d'approvisionnement	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 9 Chaîne de valeur, chaîne d'approvisionnement et aspects clés de la responsabilité d'entreprise; RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	<input checked="" type="checkbox"/> GE P. 68 2 Structure du groupe et actionariat; Aucun changement significatif dans la chaîne d'approvisionnement.
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 65 Santé et environnement, GE P. 104 Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires; CA P. 150 Régimes de retraite, RDD P. 24 Principe de précaution du groupe Swisscom; RDD P. 30 Institution de prévoyance: comPlan; RDD P. 38 Gestion des risques fournisseurs
102-12	Initiatives externes	<input checked="" type="checkbox"/> www.swisscom.ch/cr-partenariats
102-13	Adhésion à des associations	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 60 Actrice du débat; public www.swisscom.ch/cr-partenariats
Stratégie		
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 6 Lettre aux actionnaires; RDD P. 5 Lettre aux parties prenantes
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	<input checked="" type="checkbox"/> Contexte: RA P. 18 Conditions-cadres; RDD P. 7 Environnement durable; Risques: RA P. 63 Risques; RDD P. 37 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement; Chance: RA P. 32 Marques, produits et services; Objectifs et stratégie: RA P. 14 Stratégie d'entreprise; RDD P. 15 Stratégie en matière de développement durable
Éthique et intégrité		
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	<input checked="" type="checkbox"/> www.swisscom.ch/principes – Code de conduite; RDD P. 14 Vision; GE P. 84 Compliance Management; SPAG Code de déontologie: http://www.public-affairs.ch/fr/commission-de-deontologie/code-de-deontologie Code de Lisbonne: https://prsuisse.ch/sites/default/files/basicfiles/kodex_von_lissabon_verhaltensno256.pdf RDD P. 23 Éthique de l'entreprise
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 25 Compliance Management; GE P. 84 Compliance Management; GE P. 84 Révision interne

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur des standards GRI (dans le périmètre du rapport) Ø = non pertinent ☒ = non couvert ☐ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		
Gouvernance		
102-18	Structure de gouvernance	☑ RDD P. 22 Gouvernance et mise en oeuvre du développement durable; GE P. 68 2 Structure du groupe et actionnariat; GE P. 72 4 Conseil d'administration; GE P. 79 4.9 Organisation interne et mode de fonctionnement; GE P. 83 4.11 Réglementation des compétences; GE P. 84 5 Direction du groupe
102-19	Délégation de l'autorité	☑ Voir GRI 102-18
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	☑ Voir GRI 102-18
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	☑ GE P. 92 7.3 Convocation de l'Assemblée générale et inscription à l'ordre du jour; Site web: www.swisscom.ch/investisseurs ; Voir aussi sur https://ip-ho.computershare.ch/swisscom pour les actionnaires enregistrés
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	☑ GE P. 72 4 Conseil d'administration; GE P. 86 5 Direction du groupe
102-23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	☑ GE P. 72 4 Conseil d'administration; GE P. 86 5 Direction du groupe
102-24	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	☑ GE P. 78 4.5 Election et durée du mandat; GE P. 81 4.10 Comités du Conseil d'administration: Comité Nomination
102-25	Conflits d'intérêts	☑ www.swisscom.ch/principes – Règlement d'organisation ; GE P. 83 4.12 Instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe
102-26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	☑ www.swisscom.ch/principes – Règlement d'organisation Voir 102-18
102-27	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	☑ GE P. 79 4.9 Organisation interne et mode de fonctionnement
102-28	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	☑ Voir 102-29, 102-32; Les membres de la direction du groupe sont des «sponsors» internes pour les points de la stratégie de responsabilité; RDD P. 22 Gouvernance et mise en oeuvre du développement durable
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	☑ Voir 102-18, 102-22; RDD P. 22 Gouvernance et mise en oeuvre du développement durable; GE P. 83 4.12 Instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	☑ GE P. 83 4.12 Instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe GE P. 82 Gestion des risques; GE P. 83 Révision interne
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	☑ GE P. 83 4.12 Instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe: annuel; GE P. 82 Gestion des risques: chaque trimestre au comité de révision; GE P. 84 Système de contrôle interne du rapport financier: chaque trimestre au comité de révision; GE P. 84 Compliance Management: chaque trimestre au comité de révision; GE P. 84 Révision interne: chaque trimestre au comité de révision Dans les cas urgents: actuel
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	☑ Le comité d'audit du Conseil d'administration contrôle le rapport lors de deux étapes avant publication; Le comité de rémunération contrôle le rapport de rémunération; Le rapport est approuvé par le Conseil d'administration; Voir 102-18
102-33	Communication des préoccupations majeures	☑ GE P. 83 4.12 Instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe: lors de cas urgents, le président du comité de révision est informé en temps réel au sujet de risques essentiels.
102-34	Nature et nombre total de préoccupations majeures	☒ Selon le principe fondamental du whistleblowing, l'anonymat est garantie. Pour cette raison, Swisscom ne publie ni le nombre ni la nature des réclamations majeures.
102-35	Politiques de rémunération	☑ RR P. 101 3 Rémunération versée à la Direction du groupe
102-36	Procédure de détermination de la rémunération	☑ CA P. 156 4.2 Rémunérations des principaux dirigeants
102-37	Implication des parties prenantes dans la rémunération	☑ RDD P. 9 Implication des parties prenantes; GE P. 92 7.3 Convocation de l'Assemblée générale et inscription à l'ordre du jour; procès-verbal
102-38	Ratio de rémunération totale annuelle	☑ RDD P. 36 Effectif total en Suisse
102-39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	☑ RDD P. 36 Effectif total en Suisse

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur des standards GRI (dans le périmètre du rapport) Ø = non pertinent <input checked="" type="checkbox"/> = non couvert <input type="checkbox"/> = partiellement couvert <input checked="" type="checkbox"/> = entièrement couvert		
Implication des parties prenantes		
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 9 Implication des parties prenantes
102-41	Accords de négociation collective	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 36 Effectif total en Suisse
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	<input checked="" type="checkbox"/> Voir 102-40
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 9 Implication des parties prenantes; Voir 102-46, 102-40
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	<input checked="" type="checkbox"/> Voir 102-46, 102-40
Pratique de reporting		
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	<input checked="" type="checkbox"/> GE P. 68 2 Structure du groupe et actionariat; CA P. 159 5.4 Sociétés du groupe
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 63 Périmètre du rapport; RDD P. 63 Etablissement du rapport: processus et mise en place
102-47	Liste des enjeux pertinents	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 9 Implication des parties prenantes; RDDP. 13 Thèmes centraux RDD P. 13 Matrice d'importance Swisscom 2019 RDD P. 63 Etablissement du rapport: processus et mise en place
102-48	Réaffirmation des informations	<input checked="" type="checkbox"/> Aucun réaffirmation en 2019
102-49	Modifications relatives au reporting	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune
102-50	Période de reporting	<input checked="" type="checkbox"/> 01.01.2019–31.12.2019
102-51	Date du rapport le plus récent	<input checked="" type="checkbox"/> www.swisscom.ch/rapport2019
102-52	Cycle de reporting	<input checked="" type="checkbox"/> Annuel
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	<input checked="" type="checkbox"/> CA P. 191 Impressum
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 63 Périmètre du rapport; Principe Le rapport est conçu selon l'«option des critères exhaustifs» de la GRI.
102-55	Index du contenu GRI	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 66 Index GRI
102-56	Vérification externe	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 65 Vérification SGS
200 Économique		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 6 Lettre aux actionnaires;
103-2	L'approche managériale et ses composantes	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 6 Lettre aux actionnaires; www.swisscom.ch/principes – Code de conduite RA P. 14 Stratégie d'entreprise; RA P. 60 Perspectives financières
103-3	Évaluation de l'approche managériale	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 6 Lettre aux actionnaires;
201 Performance économique		
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 59 Compte de création de valeur
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 16 Stratégie en matière de développement durable; Voir 302-3, 302-4, 302-5, 305-4 et 306-5; www.cdp.net
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	<input checked="" type="checkbox"/> CA P. 156 4.3 Régimes à prestations définies; RDD P. 30 Institution de prévoyance: comPlan; Voir 401-3
201-4	Aide financière publique	Ø Du point de vue du groupe, aucun fait soumis au devoir d'annonce selon la norme IAS 20 n'est à mentionner pour l'exercice 2019 ni aucune subvention gouvernementale.
202 Présence sur le marché		
202-1	Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 28 Rémunération des collaborateurs; RDD P. 36 Effectif total en Suisse
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Ø Il n'y a pas de sélection du personnel en fonction des sites.
203 Impacts économiques indirects		
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	<input checked="" type="checkbox"/> RA P. 46 Investissements; RDD P. 74 Service universel; RDD P. 60 Initiative «Internet à l'école»
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 55 Plus pour la Suisse

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur des standards GRI (dans le périmètre du rapport) Ø = non pertinent ☒ = non couvert ☐ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		
204 Pratiques d'achats		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑ RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable – Approche de gestion
103-2	L'approche managériale et ses composantes	☑ RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable – Approche de gestion
103-3	Évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable – Approche de gestion
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	☑ Il existe une sélection des fournisseurs en fonction des sites, afin de contribuer à l'économie suisse.
205 Lutte contre la corruption		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑ RDD P. 24 Principe de précaution du groupe Swisscom RDD P. 25 Compliance Management
103-2	L'approche managériale et ses composantes	☑ RDD P. 25 Compliance Management
103-3	Évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 25 Compliance Management
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	☑ Les activités commerciales sujettes aux risques liés à la corruption sont examinées.
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	☑ Formation annuelle à la lutte contre la corruption; RDD P. 25 Compliance Management
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	☑ Aucun cas de corruption n'a été constaté.
206 Comportement anticoncurrentiel		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑ RDD P. 24 Principe de précaution du groupe Swisscom; RDD P. 25 Compliance Management
103-2	L'approche managériale et ses composantes	☑ RDD P. 25 Compliance Management
103-3	Évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 25 Compliance Management
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	☑ RA P. 18 Environnement juridique; RA P. 19 Loi sur les cartels (LCart); CA P. 152 Passifs éventuels pour procédures relevant du droit de la concurrence
300 Environnement		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑ RDD P. 42 Plus pour l'environnement – Approche de gestion
103-2	L'approche managériale et ses composantes	☑ RDD P. 42 Plus pour l'environnement – Approche de gestion
103-3	Évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 42 Plus pour l'environnement – Approche de gestion
301 Matières		
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	☑ RDD P. 48 Utilisation d'autres ressources
301-2	Matières recyclées utilisées	☑ RDD P. 50 Recyclage
301-3	Produits recyclés et leurs matériaux d'emballage	☑ RDD P. 47 Economie circulaire RDD P. 48 Papier
302 Énergie		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	☑ RDD P. 43 Efficacité énergétique dans l'entreprise; RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2019 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2019
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	☑ RDD P. 45 Protection climatique via les clients et le portefeuille; Rapport climatique 2019 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2019
302-3	Intensité énergétique	☑ RDD P. 42 Efficacité énergétique et protection climatique; RDD P. 52 Intensité de CO ₂
302-4	Réduction de la consommation énergétique	☑ RDD P. 52 Economies de CO ₂ grâce à des services TIC; RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	☑ RDD P. 52 Economies de CO ₂ grâce à des services TIC; RDD P. 45 Protection climatique via les clients et le portefeuille; RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur des standards GRI (dans le périmètre du rapport) Ø = non pertinent <input checked="" type="checkbox"/> = non couvert <input type="checkbox"/> = partiellement couvert <input checked="" type="checkbox"/> = entièrement couvert		
303 Eau		
303-1 Prélèvement d'eau par source	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse; RDD P. 49 Eau
303-2 Sources d'eau fortement affectées par le prélèvement d'eau	Ø	Non pertinent, étant donné que l'eau est consommée uniquement à des fins sanitaires.
303-3 Recyclage et réutilisation de l'eau	Ø	Eau pour usage sanitaire uniquement.
304 Biodiversité		
304-1 Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 50 Protection du paysage et des terrains
304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 50 Protection du paysage et des terrains
304-3 Habitats protégés ou restaurés	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 50 Protection du paysage et des terrains
304-4 Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Ø	Non relevé car non pertinent.
305 Émissions		
103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 42 Efficacité énergétique et protection climatique- Approche de gestion
103-2 L'approche managériale et ses composantes	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 42 Efficacité énergétique et protection climatique- Approche de gestion
103-3 Évaluation de l'approche managériale	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 42 Efficacité énergétique et protection climatique- Approche de gestion
305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 42 Efficacité énergétique dans l'entreprise; RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2019 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2019
305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 42 Efficacité énergétique dans l'entreprise; RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2019 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2019
305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 42 Efficacité énergétique dans l'entreprise; RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2019 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2019
305-4 Intensité des émissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 20 Principaux indicateurs des objectifs de durabilité de Swisscom; Rapport climatique 2019 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2019
305-5 Réduction des émissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 45 Protection climatique via les clients et le portefeuille; RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2019 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/climatereport2019
305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 49 Installations frigorifiques et réfrigérants
305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse
306 Effluents et déchets		
306-1 Écoulement d'eau par qualité et destination	<input checked="" type="checkbox"/>	Consommation d'eau uniquement à des fins sanitaires.
306-2 Déchets par type et méthode d'élimination	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 40 Déchets; RDD P. 50 Recyclage; RDD P. 54 Indicateurs environnementaux en Suisse
306-3 Déversement significatifs	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun déversement significatif connu.
306-4 Transport de déchets dangereux	Ø	Non pertinent. Swisscom n'a pas transporté de déchets au sens de la Convention de Bâle.
306-5 Masses d'eau affectées par les déversements et/ou ruissellements	Ø	Non pertinent. Les eaux usées s'écoulent dans les STEP communales.

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur des standards GRI (dans le périmètre du rapport) Ø = non pertinent ☒ = non couvert ☐ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		
307 Conformité environnementale		
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	☑ Aucune amende ou sanction pour non-conformité n'a été imposée en 2019; RDD P. 25 Compliance Management
308 Évaluation environnementale des fournisseurs		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑ RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable – Approche de gestion
103-2	L'approche managériale et ses composantes	☑ RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable – Approche de gestion
103-3	Évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable – Approche de gestion
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	☑ RDD P. 40 Audits
308-2	Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	☑ RDD P. 40 Audits; RDD P. 37 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
400 Social		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑ RDD P. 27 Plus pour les personnes
103-2	L'approche managériale et ses composantes	☑ RDD P. 27 Plus pour les personnes
103-3	Évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 27 Plus pour les personnes
401 Emploi		
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	☑ RDD P. 36 Effectif total en Suisse; RA P. 28 Plan social
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	☑ RA P. 27 Collaborateurs; RDD P. 29 Conditions d'engagement et partenariat social
401-3	Congé parental	☑ RDD P. 29 Conditions d'engagement et partenariat social
402 Relations employés/direction		
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	☑ CCT § 3.3 Il convient d'engager suffisamment tôt avec les syndicats contractants des négociations
403 Santé et sécurité au travail		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑ RDD P. 33 Stress au travail et résilience – Approche de gestion
103-2	L'approche managériale et ses composantes	☑ RDD P. 33 Stress au travail et résilience – Approche de gestion
103-3	Évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 33 Stress au travail et résilience – Approche de gestion
403-1	Représentation des travailleurs dans des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la direction	☑ RA P. 27 Convention collective de travail (CCT); RA P. 27 Collaborateurs (100 % des collaborateurs); RDD P. 33 Sécurité au travail et protection de la santé
403-2	Types d'accidents du travail et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	☑ RDD P. 36 Effectif total en Suisse
403-3	Travailleurs chez lesquels le taux d'incidence et le risque de maladies professionnelles sont élevés	☑ Swisscom n'est pas active dans les régions ou les pays qui présentent un risque élevé de maladies transmissibles ou dans lesquels les maladies transmissibles sont particulièrement fréquentes.
403-4	Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats	☑ RDD P. 33 Sécurité au travail et protection de la santé

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur des standards GRI (dans le périmètre du rapport) Ø = non pertinent ☒ = non couvert ☐ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		
404 Formation et éducation		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑ RDD P. 29 Employabilité – Approche de gestion
103-2	L'approche managériale et ses composantes	☑ RDD P. 29 Employabilité – Approche de gestion
103-3	Évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 29 Employabilité – Approche de gestion
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	☑ RDD P. 31 Nombre moyen d'heures de formation et de perfectionnement par an et par collaborateur
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	☑ RDD P. 29 Employabilité
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	☑ RDD P. 31 Evaluation de la performance et évolution professionnelle; RDD P. 36 Effectif total en Suisse; RA P. 27 Convention collective de travail (CCT)
405 Diversité et égalité des chances		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑ RDD P. 31 Diversité (Diversity) et égalité des chances – Approche de gestion
103-2	L'approche managériale et ses composantes	☑ RDD P. 31 Diversité (Diversity) et égalité des chances – Approche de gestion
103-3	Évaluation de l'approche managériale	☑ RDD P. 31 Diversité (Diversity) et égalité des chances – Approche de gestion
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	☑ GE P. 72 4 Conseil d'administration; GE P. 86 5 Direction du groupe; RDD P. 36 Effectif total en Suisse
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	☑ RA P. 28 Rémunération des collaborateurs; RDD P. 29 Rémunération, égalité des salaires; RDD P. 36 Effectif total en Suisse
406 Lutte contre la discrimination		
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	☑ RDD P. 34 Accidents et maladies liés aux conditions de travail; RDD P. 41 Résultats d'audits – Nombre de défaillances; Aucun incident de discrimination signalé.
407 Liberté syndicale et négociation collective		
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	☑ Couvert par l'obligation de paix convenue de part et d'autre conformément à la CCT.
408 Travail des enfants		
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	☑ RDD P. 37 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur des standards GRI (dans le périmètre du rapport) Ø = non pertinent ☒ = non couvert ☐ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		
409 Travail forcé ou obligatoire		
409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	☑	RDD P. 37 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
412 Évaluation des droits de l'homme		
412-1 Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	☑	Aucun nouveau site en 2019.
412-2 Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	☑	RDD P. 23 Ethique de l'entreprise
412-3 Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	☑	L'annexe CR au contrat fait partie de tous les contrats.
414 Évaluation sociale des fournisseurs		
103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	☑	RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable – Approche de gestion
103-2 L'approche managériale et ses composantes	☑	RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable – Approche de gestion
103-3 Évaluation de l'approche managériale	☑	RDD P. 37 Chaîne d'approvisionnement équitable – Approche de gestion
414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	☑	RDD P. 40 Audits
414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	☑	RDD P. 40 Audits; RDD P. 37 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement

Indicateurs	Statut	Référence RA = Rapport annuel, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur des standards GRI (dans le périmètre du rapport) Ø = non pertinent <input type="checkbox"/> = non couvert <input type="checkbox"/> = partiellement couvert <input checked="" type="checkbox"/> = entièrement couvert		
415 Politiques publiques		
415-1 Contributions politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 60 Responsabilité vis-à-vis de la société; Swisscom est politiquement et confessionnellement neutre et ne finance pas de parti politique
416 Santé et sécurité des consommateurs		
103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 24 Principe de précaution du groupe Swisscom
103-2 L'approche managériale et ses composantes	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 61 Offres dans le domaine de la santé; RDD P. 25 Compliance Management
103-3 Évaluation de l'approche managériale	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 25 Compliance Management
416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 57 Communication mobile et société; RDD P. 27 Protection de la jeunesse dans les médias et promotion de la compétence médias
416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	<input checked="" type="checkbox"/>	Les directives de la CIPRNI et l'ORNI définissent les normes en matière de santé pertinentes pour le réseau mobile. RDD P. 59 Respect des valeurs limites ORNI et certification du système d'assurance qualité: Swisscom a respecté les valeurs limites en 2019. RDD P. 26 Compliance Management. Aucun manquement aux normes en matière de santé significatives et aux normes régissant l'étiquetage et l'indication d'informations sur les produits en 2019.
417 Commercialisation et étiquetage		
417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 59 Obligation d'information au sujet des appareils proposés dans les points de vente; Non pertinent pour la Suisse, en dehors de l'ordonnance sur la communication des prix.
417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 25 Compliance Management; En ce qui concerne l'étiquetage et l'information des utilisateurs, des lacunes formelles ont été constatées pour deux produits, ce qui a donné lieu à un avertissement.
417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 25 Marketing responsable; Aucune violation en matière de marketing et de communication n'a été constatée.
418 Confidentialité des données des clients		
103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 59 Protection des données
103-2 L'approche managériale et ses composantes	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 59 Protection des données
103-3 Évaluation de l'approche managériale	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 59 Protection des données
418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 59 Protection des données; Dans deux cas, des plaintes fondées ont été déposées par des parties extérieures concernant des violations de la protection des données des clients. Un incident de perte de données en liaison avec les données des clients.
419 Conformité socio-économique		
103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 24 Principe de précaution du groupe Swisscom
103-2 L'approche managériale et ses composantes	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 25 Compliance Management
103-3 Évaluation de l'approche managériale	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 25 Compliance Management
419-1 Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	<input checked="" type="checkbox"/>	RDD P. 25 Compliance Management RA P. 19 Environnement juridique